

Soutenir sa thèse de Médecine Générale à Strasbourg



Foire aux questions (FAQ) :
Tout ce que vous avez toujours voulu savoir
sans oser le demander...

Chefs de clinique et Assistants Universitaires de médecine générale
de Strasbourg
avec le soutien de Gertrude Stein

Sommaire

- Mais au fait, c'est quoi une thèse ?	3
- Dans quel délai dois-je passer ma thèse ?	3
- Suis-je obligé de passer ma thèse ?	3
- Comment trouver un sujet de thèse ?	4
- Qui peut être directeur/directrice de thèse ?	4
- Comment trouver/choisir un ou une directeur/directrice de thèse ?	4
- Puis-je avoir plusieurs directeurs/directrices de thèse ?	5
- Quelle différence entre le directeur de thèse et le président du jury ?	5
- Comment composer son jury ?	5
- Peut-on faire une thèse à plusieurs ?	6
- Quelles étapes pour faire sa thèse ?	8
- Notions de base de recherche biblio (sites importants)	9
- Comment affiner une question de recherche ?	10
- Explications méthodologiques de base : quelles sont les principales méthodologies utiles pour faire une thèse ?	11
- Dois-je faire des démarches auprès du comité d'éthique et/ou de protection des personnes et/ou de la CNIL ?	13
- Je n'ai jamais rien compris aux statistiques, y a-t-il un statisticien à la fac pour m'aider ?	13
- Quelles sont les règles de mise en page pour la thèse ?	13
- Rédiger sa thèse : le format article !	13
- Que dois-je rédiger en premier ?	14
- Comment citer en norme Vancouver ?	14
- Où faire imprimer ma thèse ?	17
- Comment réserver une date de thèse ?	17
- Et la soutenance dans tout ça ?	17
- Comment préparer la soutenance de thèse ?	18
- Comment soutenir sa thèse en distanciel ?	18
- Où faire son pot de thèse ?	18
- À quoi servent les réunions de thèse ?	19
Annexe : Domaines de recherche des membres du DMG	20

- Mais au fait, c'est quoi une thèse ?

La « thèse de médecine » est une thèse **d'exercice**. Elle conclut les études de médecine et conduit à la délivrance du diplôme d'État de Docteur en Médecine. Elle permet d'exercer la médecine.

La thèse d'exercice est à distinguer d'une thèse « de sciences » (de mathématiques, de sociologie ou de sciences humaines par exemple), qui correspond à la dernière étape du parcours universitaire LMD (Licence-Master-Doctorat).

Votre thèse d'exercice doit être un **travail de recherche scientifique**. Cela implique la mise en place d'une démarche scientifique (question de recherche, formulation d'hypothèse(s), mise en place d'une méthodologie, recueil de données, analyse). Il ne peut donc s'agir d'un exposé sur un sujet quelconque, même très intéressant...

Votre thèse d'exercice doit être un travail **original** : question de recherche élaborée par vous-même, création d'une méthodologie qui vous est propre, application d'une méthodologie déjà connue à une nouvelle population, nouveau recueil, car les données existantes sont anciennes... Cela permettra que votre travail apporte une contribution au milieu professionnel.

- Dans quel délai dois-je passer ma thèse ?

Pour les internes ancien régime : La thèse doit être soutenue dans le délai de deux fois la durée réglementaire de la maquette de médecine générale. C'est-à-dire que la thèse devra être soutenue dans les six ans suivant les ECN.

Pour les internes nouveau régime : La thèse doit être soutenue entre le début du DES et jusqu'à trois ans après la validation de la phase d'approfondissement.

Le sujet ainsi que le projet méthodologique doivent être soumis avant la fin de la première année de la phase d'approfondissement (habituellement fin de deuxième année du DES) au trinôme de tuteurs. Pour cela, l'étudiant doit compléter le questionnaire en ligne à l'adresse : <https://sondagesv3.unistra.fr/index.php/854921?lang=fr>

À la fin du questionnaire, l'étudiant peut exporter un fichier PDF de ses réponses. Il doit **envoyer ce PDF par mail à son trinôme de tuteurs**. Le trinôme doit alors répondre à la question « **le sujet est-il en lien avec la médecine générale ?** ». Si la réponse à cette question est « oui », la thèse sera autorisée à être soutenue pour le DES de médecine générale.

En cas de modifications majeures dans la thématique ou la méthodologie de la recherche, une nouvelle fiche projet devra être soumise selon la même procédure.

À la fin de la phase d'approfondissement, le sujet et le directeur doivent être connus et une fiche projet définitive élaborée (selon la même procédure).

- Suis-je obligé de passer ma thèse ?

Si vous souhaitez exercer la médecine, oui, la soutenance de thèse est obligatoire.

Vous pouvez effectuer des remplacements avec le statut de remplaçant non thésé dans le délai des six ans post-ECN (ancien régime)/trois ans après la validation de la phase d'approfondissement (nouveau

régime). Au-delà de cette date, vous ne pourrez plus remplacer, sauf si une dérogation vous est accordée par le Conseil de l'Ordre des Médecins.

- Comment trouver un sujet de thèse ?

Il n'y a malheureusement pas de « méthode miracle » pour trouver un sujet de thèse. Parfois, il pourra vous être proposé par un maître de stage ou un enseignant. Dans ce cas, veillez néanmoins à ce que ce sujet vous plaise et que vous puissiez vous l'approprier. Vous allez travailler pendant plusieurs mois sur celui-ci, il faudra donc que vous soyez à l'aise pour le faire. La proposition d'une thèse « vite faite-bien faite », « clé en main », n'est souvent qu'un mirage, soyez vigilants...

Le plus souvent, le sujet de thèse est trouvé après un temps de réflexion personnelle. Vous pouvez alors visualiser votre cheminement sous forme d'un entonnoir. Parmi le champ très large de « la médecine », les étudiants nouveau régime devront trouver un sujet dans le champ de la médecine générale. Il faudra, parmi tout ce qui concerne la médecine générale, déterminer le thème qui vous intéresse (par exemple : les vaccinations, la santé des enfants, la grossesse...). L'étape suivante consiste à progresser dans « un entonnoir » vers une question de recherche, ou problématique. Il s'agit d'une question précise, à laquelle vous allez répondre par votre travail de thèse. Cette question sera donc votre sujet de thèse à proprement parler.

Le cheminement vers cette question se fait, d'une part, via votre réflexion personnelle : quelle question je me pose sur ce thème ? Qu'est-ce qui m'intéresse ? Pourquoi y a-t-il un écart entre les recommandations et la pratique ? Qu'est-ce qui m'interpelle dans ma pratique clinique ?

Par ailleurs, il faudra consulter la littérature sur ce thème afin d'éliminer les sujets déjà exploités. À vous de trouver « une niche », un angle de vue qui n'a pas encore été abordé sur le thème en question. Un bon moyen pour cela est de lire les conclusions des articles récents que vous aurez jugés les plus intéressants. Ils offrent souvent des pistes d'ouverture. Rappelez-vous que vous devez proposer un travail de recherche original. (cf. question, Mais au fait, c'est quoi une thèse ?).

- Qui peut être directeur/directrice de thèse ?

Le directeur de thèse est chargé de vous conseiller à chaque étape de votre travail. Il faudra le trouver dès les prémices de votre thèse.

Le directeur/la directrice de thèse :

- n'est pas obligatoirement professeur ou maître de conférences,
- n'est pas obligatoirement praticien hospitalier,
- n'est pas obligatoirement membre du DMG,
- peut être médecin généraliste ou médecin spécialiste,
- n'est pas obligatoirement docteur en médecine,
- peut appartenir à une autre université que celle où est inscrit l'étudiant.

Il existe donc beaucoup de directeurs/directrices de thèses potentiels. Citons principalement vos maîtres de stage, hospitaliers ou ambulatoires, vos tuteurs, vos enseignants...

- Comment trouver/choisir un ou une directeur/directrice de thèse ?

Ce sera le plus souvent à vous de démarcher votre directeur de thèse, selon les critères ci-dessus.

Dans l'idéal, votre directeur/directrice de thèse présentera quatre qualités :

- 1) Des compétences dans votre **thème** de travail : le sujet que vous lui proposez correspond à son activité clinique, il est à jour dans la littérature pour ce domaine, il peut vous orienter vers un sujet original.

- 2) Des compétences **méthodologiques** : le directeur de thèse s'intéresse à la recherche, a éventuellement une expérience dans la direction de thèse ou de mémoire, il peut vous donner des conseils méthodologiques.
- 3) Sa **disponibilité** : il est fondamental que la communication avec votre directeur/directrice de thèse soit facile et directe. Il faut également que vous soyez à l'aise pour échanger avec lui.
- 4) Une bonne **entente** : vous allez devoir travailler un certain temps sur votre thèse et avec votre directeur/directrice de thèse. Assurez-vous que vous vous entendez bien, que vous puissiez discuter ensemble et confronter vos idées de façon constructive.

Le plus souvent, votre directeur n'aura pas toutes ces qualités, et ce n'est pas grave ! Si vous pensez avoir trouvé un directeur de thèse, mais que celui-ci ne se sent pas à l'aise, car il pense manquer de compétences en recherche, n'hésitez pas à faire appel aux membres du DMG pour un appui méthodologique ponctuel. Les réunions de thèse sont faites pour cela et les tuteurs DMG dans votre trinôme de tuteur peuvent également vous conseiller. En dernier recours, nous sommes disponibles par e-mail via les formulaires de contact sur le site du DMG.

Nous vous conseillons néanmoins de ne pas faire l'impasse sur les points 3 (disponibilité) et 4 (bonne entente) qui nous semblent fondamentaux.

- **Puis-je avoir plusieurs directeurs/directrices de thèse ?**

Oui, il est possible d'avoir plusieurs directeurs de thèse, en général deux. Nous parlons alors de « co-direction ». L'avantage réside dans la possibilité d'avoir des directeurs dont les compétences se complètent.

Mais il est important de définir précocement quel est le rôle de chacun et de ne pas multiplier artificiellement le nombre de directeurs, car cela pourrait compliquer la communication et la prise de décisions.

- **Quelle différence entre le directeur de thèse et le président du jury ?**

Les questions précédentes ont pu vous éclairer sur le rôle du directeur de thèse. En résumé, sa mission est de vous accompagner tout au long de votre travail : depuis la définition du sujet jusqu'au jour de la soutenance.

Le président du jury a pour rôle de certifier de la validité scientifique de votre travail. Il devra rédiger le rapport sur la valeur de votre travail, contresigné par le Doyen, qui vous autorisera à réserver une date pour votre soutenance. De plus, comme son nom l'indique, le président préside le jury le jour de la soutenance.

Le président du jury est obligatoirement **Professeur des universités de la Faculté de Médecine de Strasbourg**. Il n'y a pas de PU de médecine générale à Strasbourg, il s'agira donc d'un Professeur des universités-Praticien hospitalier (PU-PH) d'une autre spécialité.

- **Comment composer son jury ?**

Les règles quant à la composition du jury sont très précises et décrites dans le fascicule « Les formalités relatives à la soutenance de thèse de Docteur d'État en Médecine » disponible sur le site de la faculté, que nous vous invitons à consulter. Il semble logique de contacter en priorité des enseignants d'une discipline proche de votre sujet de thèse.

Pour les étudiants **ancien régime (promotions avant 2017)** :

Le jury est composé d'au moins **quatre membres**, dont **trois sont des enseignants titulaires** des disciplines médicales : PU-PH (Professeurs des universités-Praticiens hospitaliers), MCU-PH (Maitre de conférence des universités-Praticiens hospitaliers), MCU-MG (Maitre de conférences des Universités de médecine générale). Il y a, à ce jour, deux MCU-MG à Strasbourg : les Docteurs Juliette CHAMBE et Mathieu LORENZO. Ils sont très souvent sollicités et ne peuvent répondre positivement à toutes les demandes. Veillez à ce que votre sujet de thèse entre dans leur domaine de recherche.

Donc :

- Le jury est présidé par un PU-PH de la faculté de Médecine de Strasbourg (universitaire n° 1)
- Si votre directeur de thèse est PU-PH / MCU-PH / MCU-MG (universitaire n° 2) : il vous manque un universitaire dans votre jury (universitaire n° 3), ainsi qu'un quatrième membre du jury qui pourra être n'importe quel médecin.

> Si votre directeur de thèse n'est pas PU-PH / MCU-PH / MCU-MG : il vous manque deux universitaires dans votre jury (universitaires n° 2 et 3).

La liste des enseignants est disponible sur le site de la faculté :

https://med.unistra.fr/websites/medecine/Formations/Formation_Initiale/These/Liste_Professeurs_Theses_-_Mars_2022.pdf

Pour les étudiants **nouveau régime**, le jury sera composé de 3 membres :

- Le jury est présidé par un PU-PH de la faculté de Médecine de Strasbourg
- Le 2^e membre du jury doit être bi-appartenant : PU-PH, PU-MG, MCU-PH, MCU-MG, PA, MCA, CCA
- Le 3^e membre du jury doit être un médecin titulaire d'une thèse (d'exercice et/ou de doctorat).

Attention, les CCU-MG ne sont pas considérés comme bi-appartenant.

Les Professeurs associés de médecine générale sont les Professeurs Jean-Luc GRIES, Philippe HILD, Philippe GUILLOU, Fabien ROUGERIE, Anne BERTHOU et Claire DUMAS.

Les Maîtres de conférence associés de médecine générale sont les Docteurs Yannick SCHMITT, Anabel SANSELME, Antoine GIACOMINI, Chloé DELACOUR et David HOLLANDER. Chaque membre du DMG a un domaine de recherche et de compétences bien précis. Veillez à vous assurer que votre sujet de thèse entre dans le champ d'intérêt de la personne que vous sollicitez (présenté à la fin de ce document). Les demandes groupées sont très mal perçues (il en est de même pour les demandes de direction de thèse envoyées à tous les membres du DMG).

Les membres du jury ne doivent pas faire partie de votre famille (au 4^e degré).

Il peut y avoir des membres du jury invités, en surnombre.

- **Peut-on faire une thèse à plusieurs ?**

OUI !

Depuis février 2020, le conseil de faculté de Strasbourg a autorisé les thèses de groupe et a signé la « *Charte des thèses collectives de médecine générale de la faculté de médecine de Strasbourg* ».

La charte engage les étudiants comme leur directeur de thèse à une **exigence de qualité**.

La Faculté de Médecine de Strasbourg accepte que des internes de médecine générale se regroupent pour réaliser un travail de thèse collective sous les conditions suivantes :

Cadre global :

- Un projet de thèse collective doit être **ambitieux** et justifier de l'implication de plusieurs étudiants ;

- Les étudiants qui proposent un projet de thèse collective **s'engagent à soumettre leur travail pour publication** ;
- Le nombre d'étudiants impliqué dans un projet de thèse collective (même méthodologie, même recueil de données) n'est pas limité, mais ce nombre doit se justifier par rapport à l'importance du travail à fournir ;
- **Chaque étudiant doit pouvoir justifier d'une implication dans le travail final égale à celle de ses co-thésards** ;
- Si le directeur de la thèse collective n'est pas membre du DMG, les étudiants doivent **demander l'accord de la commission des thèses collectives de médecine générale** pour la réalisation du projet qui lui sera présenté :
 - Validation du sujet (est-ce un sujet de médecine générale ?) et de la méthodologie ;
 - Validation du nombre d'étudiants impliqués (pertinence de ce nombre ?) ;Pour ce faire chaque étudiant impliqué enverra une fiche de thèse individuelle aux **responsables de la commission des thèses collectives de médecine générale (lea.charton@unistra.fr et juliette.chambe@unistra.fr)** :
 - En précisant son implication dans le travail et en quoi il est pertinent d'associer plusieurs étudiants sur le projet ;
 - En mentionnant les noms des autres étudiants impliqués.
- Dans l'optique de publication des travaux collectifs, le DMG recommande un **format article** pour le manuscrit : les auteurs devront se référer aux « recommandations aux auteurs » de la revue correspondant à leur travail et présentant le plus fort IF.
 - L'ordre des auteurs sera déterminé au préalable ;
 - Le DMG suggère l'ordre suivant : directeur(s) en dernier, puis si thèse à 2, 1^{er} auteur à parts égales, si plus de 2, selon la participation de chacun dans l'article final, en respectant les règles de publication.

Manuscrit de la thèse collective :

1^{er} cas

- Si le sujet le permet et/ou le nécessite, la faculté de médecine de Strasbourg autorise le rendu **d'un même manuscrit pour tous les étudiants impliqués** dans un projet de thèse collective.
- En cas de rendu d'un manuscrit unique, chaque étudiant déposera le manuscrit en son nom et obtiendra un numéro de thèse qui lui sera propre. Il fera figurer le nom de ses coauteurs sur la page de garde du manuscrit en précisant « thèse collective » ;
- Un chapitre « préambule » personnel à chaque thésard sera placé avant l'introduction de la thèse. Il spécifiera la contribution de l'interne au travail et à la rédaction ;
- En cas de manuscrit unique : le titre de la thèse collective pourra être unique.

2^e cas

- Si le sujet permet de séparer le travail en plusieurs articles (en termes de méthodes ou de résultats), chaque étudiant devra rédiger un mémoire incluant des parties communes et des parties distinctes et permettant d'apprécier sa part personnelle. Le titre de la thèse collective pourra être commun, mais il devra être complété d'un sous-titre permettant de distinguer la part personnelle de chaque étudiant dans le travail.

Dans tous les cas

- Chaque étudiant devra compléter et rendre une déclaration sur l'honneur (plagiat) qui lui est propre

Soutenance d'une thèse collective :

- La soutenance de la thèse collective se fera devant un jury commun, comportant au minimum 2 membres en plus du président du jury et du ou des directeur(s) de la thèse. Le recrutement du jury devra se faire selon les modalités qui s'appliquent pour les autres thèses d'exercice ;
- Au maximum, 5 internes seront autorisés à soutenir simultanément ;
- La soutenance se déroulera avec présentation à plusieurs des parties communes (introduction, méthodologie...) et une partie individuelle pour chaque interne ;
- Le support de présentation sera commun ;
- La prise de parole sera décidée par les internes en amont de la soutenance afin de garantir un temps de parole équivalent entre eux ;
- Le jury posera des questions à l'ensemble des thésards. Chaque étudiant devra pouvoir défendre et valoriser sa partie de travail de la thèse collective en répondant aux questions, en respectant un temps de parole égal entre chacun ;
- La durée de la soutenance :
 - o Pour 2 internes : 1 h 30 (30 min de présentation, 30-40 min de questions, 10 min de délibération, 10 min serment d'Hippocrate)
 - o Pour 3 internes : 2 h (50 min de présentation, 50 min de questions, 20 min de délibération, 10 min serment d'Hippocrate)
 - o Pour 4 internes : 2 h 30
 - o Pour 5 internes : 3 h
- Le nombre de places étant limité en salle des thèses, la soutenance pourra avoir lieu dans une salle de la faculté de médecine ayant une plus grande capacité. Il conviendra aux étudiants de réserver cette salle (amphithéâtre) eux-mêmes en suivant les démarches administratives appropriées ;
- Pour une question de logistique, les membres du jury ne porteront pas de toges en cas d'une soutenance faite hors de la salle des thèses ;
- Le serment d'Hippocrate sera prêté par chaque étudiant devant le jury, individuellement et selon un ordre alphabétique ;

- Quelles étapes pour faire sa thèse ?

1) Trouver un **sujet de recherche** (cf. question comment trouver un sujet de thèse ?)

2) Faire une **recherche bibliographique** de base traitant de ce sujet

Il s'agit de faire une recherche bibliographique autour du sujet qui vous intéresse afin de connaître l'état des lieux des connaissances le concernant. Cela vous permettra de faire émerger une problématique qui n'aurait pas encore été traitée (selon un angle de vue différent, utilisant une méthodologie différente, concernant une population différente de ce qui a déjà été fait).

3) **Problématiser** son sujet, sous forme d'une question de recherche (cf. question comment affiner une question de recherche ?)

4) Déterminer la **méthode adaptée** à la question posée (cf. question explications de méthodo de base)

- 5) Faire le **recueil de données** en fonction de la méthodologie choisie
- 6) **Analyser** ces données
- 7) Passer à la **rédaction** du manuscrit
- 8) Sélectionner son jury de thèse et organiser la soutenance

Le sujet ainsi que le projet méthodologique doivent être soumis avant la fin de la première année de la phase d'approfondissement (habituellement fin de deuxième année du DES) au trinôme de tuteurs. Pour cela, l'étudiant doit compléter le questionnaire en ligne à l'adresse : <https://sondagesv3.unistra.fr/index.php/854921?lang=fr>. À la fin du questionnaire, l'étudiant peut exporter un fichier PDF de ses réponses. Il doit **envoyer ce PDF par mail à son trinôme de tuteurs**. Le trinôme doit alors répondre à la question « **le sujet est-il en lien avec la médecine générale ?** ». Si la réponse à cette question est « oui », la thèse sera autorisée à être soutenue pour le DES de médecine générale.

Voici les critères pour déterminer si votre sujet est en lien avec la médecine générale : il vous faut au moins 1 critère dans chaque colonne.

La population étudiée est recrutée parmi	Les résultats du travail peuvent modifier
<ul style="list-style-type: none">• des patients consultant en médecine générale ou en soins primaires• la population générale• les soignants exerçant en soins primaires• des étudiants ou enseignants en santé	<ul style="list-style-type: none">• les pratiques des médecins généralistes (hors mode d'exercice particulier)• les comportements des usagers en santé• les pratiques pédagogiques en santé

En cas de modifications majeures dans la thématique ou la méthodologie de la recherche, une nouvelle fiche projet devra être soumise selon la même procédure.

À la fin de la phase d'approfondissement, le sujet et le directeur doivent être connus et une fiche projet définitive élaborée (selon la même procédure).

- **Notions de base de recherche bibliographique (sites importants)**

Le site des bibliothèques de l'université de Strasbourg est un bon point de départ.

<https://bu.unistra.fr/opac/resource/bibliotheque-numerique-patrimoniale-du-service-des-bibliotheques-universite-de-strasbourg/BUS1885335>

> Trouver un document

> par discipline

> philosophie (cairn pour les sciences humaines par exemple)

ou > médecine, pharmacie odontologie (Pubmed, Web of science, Cochrane, etc)

ou >, etc.

Le Sudoc est un catalogue en ligne qui vous permet notamment de retrouver toutes les thèses autour d'un thème. Certaines de ces thèses sont accessibles directement en ligne (un globe bleu apparaît dans le titre du travail).

Afin d'effectuer une recherche sur une des bases documentaires, il est important de bien définir la question de recherche que vous vous posez. Vous disposez alors d'un certain nombre de mots clés qui, à l'aide d'opérateurs booléens (AND, OR, NOR), vont vous permettre de les relier entre eux et de définir une équation de recherche. Cette équation pourra être utilisée dans les différentes bases en ligne que vous souhaitez cibler.

Afin d'effectuer la recherche la plus exacte et précise possible, il est important que tout le monde parle le même langage : la solution la plus fréquente est de définir ses mots clés à l'aide des termes MeSH. Il existe des sites en ligne qui vous permettent à partir de votre mot clé de définir le terme MeSH le plus proche (<https://www.hetop.eu/hetop/fr/?q=&home>).

Exemple : « somnifère » donnera « hypnotiques et sédatifs » (descripteur MeSH). L'onglet Hiérarchies vous permet de cibler les termes voisins, plus généraux ou plus précis.

Une fois vos documents mis en évidence, il va falloir les intégrer dans un logiciel de gestion de la bibliographique. Zotero fait partie des logiciels les plus fréquemment utilisés. Il est disponible gratuitement en ligne après inscription. Une formation obligatoire à ce logiciel est proposée en début de DES et peut être faite plusieurs fois si vous en ressentez le besoin. Des tutoriels sont également présents en ligne pour vous guider.

Malheureusement, tous les articles ne sont pas accessibles directement. Certains documents papier peuvent faire l'objet de prêts entre bibliothèques (frais d'envoi à payer) ou d'acquisition par la bibliothèque locale (se renseigner directement auprès des bibliothécaires). Les articles en ligne sont parfois en open access et dans ce cas, vous pouvez y accéder sans difficulté. Souvent, ils ne sont accessibles que si l'université a souscrit un abonnement auprès de la revue qui a publié l'article. Si tel est le cas, vous pourrez y accéder si vous vous êtes connecté en amont avec vos identifiants ENT sur le site de la bibliothèque universitaire. Sinon, la plupart du temps il faudra se débrouiller autrement, voire payer l'article directement à la revue...

- **Comment affiner une question de recherche ?**

Pour commencer, il faut vous interroger sur le problème auquel vous souhaitez vous intéresser. Cela peut être tout phénomène inhérent au champ de la santé qui mérite que l'on s'y intéresse scientifiquement pour mieux le comprendre et combler ainsi un manque de connaissance. Présenter la problématique d'une recherche, c'est répondre à la question : en quoi a-t-on besoin d'effectuer cette recherche et de connaître ces résultats ?

Vous pouvez vous baser sur votre expérience de soignant, mais il est également important de construire un cadre théorique en se basant sur une recherche bibliographique.

Le cadre théorique vous permet de savoir ce qui a déjà été fait sur le sujet et ce qui n'a pas encore été exploré, les méthodologies de recherche employées, et vous aidera lors de la rédaction de votre discussion (vous pourrez confronter vos résultats aux données de la littérature scientifique).

Chaque problème peut être associé à une multitude de cadres théoriques émanant de champs disciplinaires variés. Vous devrez en choisir un, en fonction de l'angle selon lequel vous souhaitez aborder le problème et de votre aisance avec la discipline dont le cadre théorique est issu.

Enfin, il ne faut pas oublier que votre thèse doit être un travail original. Il faut faire attention à ne pas explorer un problème sous un angle et selon une approche strictement similaires à ceux choisis avant par d'autres chercheurs ou par d'autres étudiants.

- **Explications méthodologiques de base : quelles sont les principales méthodologies utiles pour faire une thèse ?**

Un site est utile et résume bien les différentes méthodologies : <https://lepcam.fr>

1) La méthodologie quantitative

Elle sert à prouver ou démontrer des faits en quantifiant un phénomène. Les résultats sont souvent exprimés sous forme de données chiffrées. Il existe deux grands types d'études quantitatives :

- Observationnelles : il n'y a pas d'intervention du chercheur. Leur objectif peut être soit de décrire (étude descriptive), soit d'expliquer (étude analytique). On retrouve 3 méthodes :
 - L'étude transversale : analyse des indicateurs de santé au sein d'une population à un instant T
 - L'étude de cohorte : suit un ou plusieurs groupe(s) de population(s) au cours du temps
 - L'étude cas-témoin : compare des groupes de sujets atteints et non atteints par un problème de santé.
- Expérimentales : consiste à chercher une relation de cause à effet entre plusieurs variables.
 - L'épidémiologie évaluative : évalue l'efficacité d'une action de santé publique
 - L'étude d'évaluation de la performance d'un test : évalue l'efficacité d'une méthode diagnostique
 - L'essai clinique : évalue l'efficacité d'un traitement.

La méthodologie expérimentale n'est en général pas utilisable dans le cadre d'une thèse de médecine en raison des contraintes financières, légales et éthiques qu'elle impose.

Il est crucial de définir des hypothèses de recherche afin de déterminer la quantité et la nature des données qui devront être recueillies.

Un des outils le plus utilisés est le questionnaire. Il permet de recueillir des opinions et des croyances, de mesurer des variables dites « psychologiques » (motivation, anxiété, empathie...), d'identifier des pratiques et des attitudes, ou encore d'évaluer des connaissances.

Le questionnaire permet de mesurer des variables quantitatives ou qualitatives, par exemple :

- sur les médecins interrogés, tant et tant sont des femmes
- tant et tant de patients interrogés pensent que...
- parmi X médecins, Y prescrivent...
- parmi X patients, Y ont pris tel traitement, etc.

Pour simplifier, un questionnaire quantitatif va répondre à des questions de type « combien ».

Il ne répond pas aux questions de type « pourquoi les médecins font-ils ceci ou cela » ni « comment les patients perçoivent-ils... » : un questionnaire quantitatif n'est pas une bonne méthode pour explorer des croyances. Par contre, lorsque des opinions, des croyances, des émotions ou des cheminements de pensée ont été établis par d'autres études, c'est un excellent moyen de les mesurer ou de vérifier si celles-ci sont partagées à une plus grande échelle.

2) La méthodologie qualitative

Son principal objectif est de mieux comprendre les comportements des individus dans leur milieu naturel et le fonctionnement des institutions dans lesquelles ils agissent. En général, elle permet de répondre aux questions : qu'est-ce qui se passe ? Quelles variations peuvent exister ? Pourquoi est-ce que cela se passe ? Comment ?

Plusieurs méthodes de recueil de données peuvent être utilisées :

- L'entretien individuel semi-structuré : vise à collecter des données en interrogeant les participants en face à face (ou à distance) par des techniques de conversation. L'entretien est alors structuré à l'aide d'un guide d'entretien reprenant la liste de questions ouvertes ou une

liste de sujets à aborder au cours de la discussion. L'objectif est d'identifier les points de vue, les croyances, les attitudes, l'expérience de patients, praticiens, divers intervenants, etc.

On va ensuite construire une hypothèse à partir des données collectées pour tenter d'aller plus loin : les résultats nous indiquent que « nos interrogés pensent comme cela », nous allons ensuite tenter de dire « pourquoi, selon nous, selon la littérature et les données scientifiques les plus récentes, nos interrogés pensent comme cela ».

Par exemple, si durant un travail nous avons interrogé des médecins sur leur gestion de la BPCO et qu'ils nous ont répondu que pour eux, ces consultations étaient complexes et les patients difficiles à convaincre pour la réhabilitation respiratoire, nous devons aller plus loin et questionner :

- pourquoi ces consultations sont complexes ;
 - identifier ce que les médecins entendent par « difficiles à convaincre » en se souvenant qu'il s'agit de leur opinion, pas de faits établis ;
 - confronter le ressenti aux données de la littérature.
- Le focus group : c'est une forme d'entretien semi-structuré. Il consiste en une série de discussions au sein de différents groupes de participants et facilitées par un chercheur. Idéalement, le modérateur de la discussion n'est pas le chercheur lui-même, qui se contente d'observer et de prendre des notes, pour déceler également les éléments non verbaux.

L'objectif est de fournir des données (via l'interaction intragroupe) relatives aux croyances et aux normes du groupe à l'égard d'un sujet particulier ou d'un ensemble de questions.

Il sert surtout à établir et à analyser les pensées de groupe. C'est un excellent moyen d'étude pour les pratiques collectives. Mais ce n'est pas le meilleur outil pour évaluer les croyances individuelles qui ont souvent plus de mal à s'exprimer en groupe. Tout dépend du sujet choisi et de sa sensibilité.

- L'observation : permet de se focaliser sur l'action effective des sujets et sur leurs interactions, plutôt que sur la perception d'un phénomène par les intéressés. C'est une méthode de choix pour s'intéresser au fonctionnement d'une organisation et à la façon dont les personnes qui y appartiennent évoluent et interagissent. Elle peut être couplée à des entretiens (qui viseront, par exemple, à questionner un sujet sur des comportements préalablement observés), et à la collecte de documents produits par les sujets observés.
- Le recueil de documents : il peut s'agir de dossiers médicaux, de transmissions entre soignants, ou dans le cadre pédagogique de traces d'apprentissages, de portfolio... Ils sont utiles pour comprendre les phénomènes qui prennent place dans ces milieux.

3) La revue de littérature

Les revues de littérature sont généralement centrées sur un thème clinique et répondent à une question spécifique. Des synthèses méthodiques de la littérature sont conduites pour identifier les études avec une méthodologie parlante. Ces études sont revues, évaluées et résumées selon des critères prédéfinis.

Pour plus de précisions sur les questions de méthodologie, nous vous conseillons la lecture du livre « Initiation à la recherche », de P. Frappé (un exemplaire à la BU médecine, plusieurs exemplaires en prêt auprès du DMG et en vente sur internet).

- **Dois-je faire des démarches auprès du comité d'éthique et/ou de protection des personnes et/ou de la CNIL ?**

La réponse à cette question dépend de votre sujet de thèse. Pour vous aider, vous trouverez sur le site du DMG un algorithme décisionnel :

<https://sondagesv3.unistra.fr/index.php/262984?lang=fr>

Cela vous guidera dans les formalités administratives à accomplir en amont de votre travail (avant de commencer le recueil de données) : avis du Comité de Protection des Personnes (CPP), déclaration au Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou avis d'un comité d'éthique.

Vous découvrirez que ces démarches sont différentes selon votre sujet, votre méthodologie, la population à laquelle vous vous intéressez, et même les questions que vous voulez poser.

En général, la déclaration auprès de la CIL est obligatoire (déclaration de conformité sur le site internet de la CNIL). Une déclaration auprès d'un comité d'éthique est obligatoire lorsque les données collectées sont sensibles, et fortement conseillée si une publication est envisagée, car la plupart des revues l'exigent. Une déclaration auprès du CPP est plus rare, et concerne les interventions « directes » sur le patient. Ceci est exceptionnel dans le cadre d'une thèse de médecine générale.

- **Je n'ai jamais rien compris aux statistiques, y a-t-il un statisticien à la fac pour m'aider ?**

Mauvaise nouvelle : il n'y a pas de statisticien attitré pour vous aider.

Bonne nouvelle : vous trouverez sur le site du DMG un lien vers un logiciel d'analyse statistique gratuit, facile à prendre en main et accompagné de tutoriels : shiny stat.

<http://mediamed.unistra.fr/dmg/recherche-2/logiciel-danalyse-statistique/>

Les statisticiens du CHU sont joignables par mail (adresse donnée sur le site du DMG : <http://mediamed.unistra.fr/dmg/recherche-2/logiciel-danalyse-statistique/>), mais il faut déjà que vous ayez réalisé les statistiques de base au moyen du logiciel shiny stat avant de les contacter. Ils ne réaliseront pas les statistiques à votre place, mais pourront vous prodiguer des conseils méthodologiques.

- **Quelles sont les règles de mise en page pour la thèse ?**

Il existe des règles précises de rédaction pour la thèse. Elles sont parfaitement expliquées dans le fascicule « Les formalités relatives à la soutenance de thèse de Docteur d'État en Médecine » disponible sur le site de la faculté, que nous vous invitons à consulter :

<https://med.unistra.fr/formations/formation-initiale/3e-cycle-internat/theses-de-medecine>

- **Rédiger sa thèse : le format article !**

Une thèse se rédige sous le plan IMRAD : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion (puis conclusion). La taille de thèse est à votre appréciation, en fonction de vos résultats.

Nous vous conseillons cependant de la rédiger sous le format article. Ce format permet la rédaction d'une thèse courte et très synthétique, qui aura sans doute plus de chance d'être lue par votre jury de thèse qu'une thèse de 400 pages. Attention, ça ne veut pas dire moins de travail : le travail de recherche reste le même et doit être complet comme pour n'importe quelle thèse, mais la rédaction et la présentation des résultats devront être bien réfléchies et bien synthétisées pour être présentées

avec le moins de mots possible. Dans certains cas, il faudra faire des choix entre les différents résultats à présenter, les hiérarchiser et peut-être choisir de ne présenter que les principaux résultats.

En plus, si votre travail est de qualité, vous pourrez à l'issue de cette thèse la soumettre à une revue scientifique pour publication, ce qui est toujours très valorisant ! Dans cette perspective, nous vous encourageons à choisir la revue dès l'étape de rédaction de la thèse pour pouvoir vous référer directement aux recommandations aux auteurs émises par cette revue.

- Que dois-je rédiger en premier ?

La rédaction de la thèse vous est laissée libre : à vous de choisir les paragraphes par lesquels vous voulez commencer la rédaction. Pour ceux qui craignent le syndrome de la page blanche, nous pouvons vous conseiller de débiter la rédaction par votre question de recherche qui doit être claire et précise, correctement formulée. De cette question découle l'objectif principal de votre thèse qui doit être placé en fin du paragraphe d'introduction.

Ensuite, vous pouvez facilement rédiger les paragraphes de méthodologie puis de résultats qui sont les plus « simples » à rédiger puisque très factuels. Dans ces paragraphes, il s'agit de décrire le choix de la méthodologie issu de votre question de recherche et de votre objectif, d'expliquer vos critères d'inclusion ou d'exclusion, puis de présenter vos résultats d'une façon la plus objective possible, sans interprétation.

Une fois ces paragraphes rédigés, il vous sera plus facile de compléter avec les paragraphes de discussion et de conclusion.

L'introduction se construit au fil de votre travail, au fur et à mesure de l'élaboration de votre bibliographie : certains d'entre vous seront à l'aise pour la rédiger en début de travail, d'autres auront du mal à l'élaborer et pourront alors la rédiger en tout dernier une fois que le reste du travail sera bien clair pour vous. Soyez vigilant à ne pas vous lancer dans la rédaction d'une longue introduction au tout début de votre travail. C'est un piège dans lequel nous tombons tous facilement, car il semble confortable de rédiger de longues pages sur un sujet que l'on maîtrise. Rappelez-vous que l'introduction a pour but de contextualiser votre travail (quelles sont les données de la science ? Quel problème reste à résoudre ?). Il ne s'agit en aucun cas de rédiger ce qui s'apparenterait à un cours sur le sujet choisi. L'introduction, comme le reste de votre travail, doit être synthétique et pertinente.

- Comment citer en norme Vancouver ?

Lorsque vous rédigez un travail de recherche, quel qu'il soit, on attend de vous qu'il soit rédigé aux **normes de Vancouver**.

Si vous utilisez le logiciel Zotero pour référencer vos sources, il est possible de lui faire éditer votre bibliographie, cependant attention : certaines sources ne sont pas tout à fait référencées avec toutes leurs informations. Il est donc nécessaire de vous **relire** et si besoin de **retravailler** la présentation de votre bibliographie pour qu'elle soit **harmonieuse et complète**.

Les normes de Vancouver ne concernent pas uniquement la bibliographie. Il est aussi nécessaire de savoir **citer correctement ses sources au cours du texte**.

Les sources doivent être citées dans votre bibliographie dans l'ordre où elles apparaissent dans le corps de texte, avec le même numéro à chaque fois lorsqu'elles sont citées plusieurs fois.

On cite en ajoutant un numéro entre parenthèses, précédé d'un espace, sans gras ni italique, toujours **avant** le signe de ponctuation de la phrase.

Pour mémoire, lorsque vous choisissez de citer mot à mot un auteur, il faut indiquer sa citation entre guillemets et la faire suivre du numéro de la source correspondante.

Exemples fictifs :

50 % des médecins sont confrontés à une consultation concernant le diabète au moins trois fois par semaine (1).

L'esprit carabin est parfois perçu comme un « esprit de réjouissance » (1) et au contraire décrié par 25 % des interrogés dans une thèse récente (2).

Pour faire simple :

- Bien : xxxxxx (3).
- Pas bien : xxxxxxx. (3)

- Bien : xxxxxx (11-13)
- Pas bien : xxxxxxx (11)(12)(13)

Il est possible de se « perdre » dans les exigences des normes de Vancouver, car parfois les sites que vous trouverez pour vous aider vont plus ou moins loin dans le détail de leurs sources, surtout pour les sites Internet.

Voici une source fiable, de la bibliothèque de Montréal : <https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/vancouver>

Nous allons revenir sur les façons de citer les sources les plus fréquentes.

- **Article (revue ou internet) :**

Nous vous conseillons de citer un article scientifique de la façon suivante :

Nom de l'auteur et **Initiale du prénom**, séparé par une virgule et espace du suivant s'il y en a plusieurs puis un point. **Titre complet** de l'article espace et point. **Nom du journal** avec son abréviation normalisée s'il en a une espace et point. **Année** en chiffres espace **mois** en abrégé espace et **jour** en chiffres point-virgule **volume de la revue** en chiffres **numéro** de la revue entre parenthèses double point sans espace **première et dernière page** en chiffres séparées d'un tiret point.

Cela semble très fastidieux, mais voici ce que cela donne :

Hess PL, Kim S, Fonarow GC et al. Absence of Oral Anticoagulation and Subsequent Outcomes Among Outpatients with Atrial Fibrillation. Am J Med. 2017 Apr;130(4):449-456.

Bien sûr si le jour n'est pas mentionné, ne le citez pas : d'une façon générale, il faut tendre le plus possible vers la norme de Vancouver pour être le plus précis possible.

Les seules majuscules sont celles du début du nom des auteurs, et de leur(s) prénom(s).

Pour faire simple :

- Bien :

Goldman RD, Carter S, Stephens D, Antoon R, Mounstephen W, Langer JC. Prospective validation of the pediatric appendicitis score. J Pediatr. 2008 Aug;153(2):278-82.

- Pas bien :

GOLMAN RD, CARTER S, STEPHENS D, ANTOON R, MOUNSTEPHEN W, LANGER JC.
Prospective validation of the pediatric appendicitis score. J Pediatr. 2008 Aug;153(2):278-82.

Dans le cas où l'article est en ligne, il faut le préciser, indiquer quand nous avons consulté l'article et donner l'adresse du lien.

Pour le même exemple, cela donne :

Hess PL, Kim S, Fonarow GC et al. Absence of Oral Anticoagulation and Subsequent Outcomes Among Outpatients with Atrial Fibrillation [en ligne]. Am J Med. 2017 Apr [cité le 09/06/2020];130(4):449-456. Disponible sur : [https://www.amjmed.com/article/S0002-9343\(16\)31195-0/fulltext](https://www.amjmed.com/article/S0002-9343(16)31195-0/fulltext)

- Thèse :

Une thèse se cite de la façon suivante :

Nom de l'auteur Initial du **prénom** point. **Titre** de la thèse suivi de [**Thèse pour le Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine/Pharmacie/Autre entre crochets**] point. **Ville** de soutenance espace (trois lettres du **pays** entre parenthèses) double point **Nom de l'université** espace point-virgule espace **date** de soutenance.

Mur-Bacquer H. Le temps de travail des médecins généralistes libéraux en dehors des consultations : Organisation et représentation [Thèse pour le Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine]. Poitiers (FRA) : Université de Poitiers Faculté de Médecine et Pharmacie ; 2016.

- Site internet :

C'est souvent le plus délicat à citer, car autant le titre de la page consultée est souvent évident, autant l'auteur peut être plus difficile à trouver. Il faut souvent s'aider du lien internet, ne pas hésiter à cliquer sur « nous contacter » ou « contact » pour démasquer les auteurs : on a très souvent des surprises...

Il est très important de le faire, car bien citer l'auteur du site augmente (ou diminue...) la crédibilité d'une source. Pensez également, autant que possible, à essayer de déterminer la date à laquelle la source a été éditée ou modifiée pour la dernière fois.

Une page internet ou un site se cite de la façon suivante :

Auteur du site en essayant d'être le plus **précis** possible point. **Titre de la page consultée** [en ligne entre crochets] point-virgule **année de publication** [**Modifié le** avec date de mise à jour si c'est le cas ; **Cité le** entre crochets] point. **Disponible sur** double point **adresse fonctionnelle** du lien

Parfois Zotero va éditer la source uniquement avec un lien pdf de type :

<http://www.sihp.fr/usrfile/399/Rapport%20SOFRES.pdf>

Déconstruire ce lien et le citer correctement donnera :

TNS Sofres et SIHP (Syndicat des Internes des Hôpitaux de Paris). Les aspirations professionnelles des jeunes médecins d'Île-de-France. Rapport d'analyse [en ligne] ; 2013 [Cité le 12/03/18]. Disponible : <http://www.sihp.fr/usrfile/399/Rapport%20SOFRES.pdf>

Prenez bien soin de vos citations internet : même si toute source web est valable en soi, rien n'est plus facile de suivre et de décortiquer un lien lorsqu'on a l'habitude. Il est facile de se décrédibiliser aux yeux d'un jury ou d'un relecteur lorsque la source n'a pas été critiquée (par exemple, le premier auteur de la source citée plus haut est une société marketing, ce n'est pas grave, mais c'est à prendre en compte).

Pour faire simple :

- Bien : 22. HAS. Guide du parcours de soins BPCO [en ligne] ; juin 2014.
Disponible : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2012-04/guide_parcours_de_soins_bpco_finale.pdf
- Pas bien : 22. app_323_guide_bpco_actu_2019_vf.pdf

Nous vous conseillons de consulter le lien mentionné plus haut (bibliothèque de Montréal) en cas de doute : le plus important, notamment pour la citation des sites, est de rester harmonieux et de toujours citer ses sources de la même façon.

- **Où faire imprimer ma thèse ?**

Vous pouvez faire imprimer votre thèse où vous le souhaitez : sur internet, dans une imprimerie classique ou dans une imprimerie spécialisée. Vous en trouverez plusieurs à proximité de la faculté qui sauront mieux que vous quelle doit être la mise en page de votre thèse...

- **Comment réserver une date de thèse ?**

Les formalités à accomplir pour fixer une date de soutenance de thèse sont parfaitement détaillées dans le fascicule « Les formalités relatives à la soutenance de thèse de Docteur d'État en Médecine » disponible sur le site de la faculté, que nous vous invitons à **consulter assez tôt dans l'avancée de votre travail (avant de débiter la rédaction)** :

<https://med.unistra.fr/formations/formation-initiale/3e-cycle-internat/theses-de-medecine>

- **Et la soutenance dans tout ça ?**

La soutenance est l'étape la plus solennelle de votre thèse, souvent source de stress. Sachez une chose : si vous avez pu faire valider votre travail par le président de votre jury de thèse et que vous avez réservé une date, plus d'inquiétude à avoir, il n'y a alors plus aucune raison que votre thèse soit invalidée (en tout cas, cela ne s'est jamais produit à Strasbourg) : le président du jury est garant de la qualité du travail que vous avez fourni, et il atteste auprès de l'Université que votre travail peut être validé.

La soutenance elle-même se passe le plus souvent dans la salle des thèses, au décor très particulier. Depuis 2020, des soutenances ont pu être délocalisées. Renseignez-vous auprès du bureau des thèses si vous souhaitez soutenir ailleurs. Nous vous invitons à assister à une autre soutenance avant la vôtre pour voir cette salle et vous y habituer, et pour voir au calme comment se passe une soutenance. Vous ne serez ainsi plus surpris au moment de votre passage.

Vous disposerez d'une durée d'1 h lors de cette soutenance (sauf si vous soutenez à plusieurs), avec d'abord 15 minutes de présentation, puis des questions de la part des membres du jury, et enfin la validation de la thèse et le serment d'Hippocrate en toge. Pour la présentation, vous devrez amener votre ordinateur que vous brancherez dans la salle pour projeter votre diaporama (un appareil sera présent pour vous y aider).

- **Comment préparer la soutenance de thèse ?**

La soutenance de thèse se prépare chez soi en plusieurs étapes. Vous devrez à la fois préparer un support de présentation sous la forme d'un diaporama, et vous préparer à la présentation orale de votre travail. Votre directeur de thèse est là pour vous y aider.

Le diaporama doit être court : on compte en général 1 diapositive par minute, soit 15 diapositives maximum pour cette soutenance. Les diapositives devront être le plus allégées possible, le but étant d'éviter de lire des diapositives et de plutôt s'en servir comme support illustratif. Nous recommandons ainsi un maximum de 9 lignes de texte par diapositive pour que cela reste lisible, voire moins. La taille de la police doit être au minimum de 20. Nous vous conseillons de présenter uniquement des mots clés plutôt que des phrases complètes, et de favoriser les diapositives d'illustrations (tableaux, graphiques...) que vous commenterez à l'oral. De cette façon, les membres du jury écouteront ce que vous avez à dire plutôt que de lire des diapositives sans faire attention à votre propos.

La présentation orale se prépare aussi. Certains étudiants choisissent de préparer à l'avance le texte qu'ils diront pour chaque diapositive et de l'apprendre par cœur. C'est tout à fait possible pour se rassurer, mais attention à ce que l'oral ne ressemble pas à une récitation, mais bien à un discours dont l'orateur comprend le sens. Tout est dans les intonations.

Si certains seront très à l'aise pour improviser cet oral, des entraînements restent systématiquement nécessaires : il s'agit d'être clair dans ses propos, de respecter le temps de 15 minutes imparti, et de bien s'approprier la logique de votre présentation pour ne pas perdre le fil conducteur avec le stress. Vous pouvez pour cela choisir quelques amis ou membres de la famille à qui présenter votre travail en amont pour avoir leurs retours. Vous pouvez aussi vous entraîner seul, mais toujours à voix haute.

- **Comment soutenir sa thèse en distanciel ?**

Il est possible de soutenir sa thèse à distance après autorisation et selon les modalités fixées par le bureau des thèses. Nous vous conseillons de les contacter le plus en amont possible.

- **Où faire son pot de thèse ?**

Il vous reviendra d'organiser, ou pas, votre pot de thèse. Cela se fait habituellement dans des bars ou restaurants. Les plus proches de la faculté sont rodés à l'exercice. Il n'y a pas de salle mise à disposition par la faculté comme cela peut se faire dans d'autres villes.

Si vous le souhaitez, il est possible d'inviter les membres du jury, à la fin de la soutenance.

- **À quoi servent les réunions de thèse ?**

Si vous n'avez pas trouvé la réponse à votre (vos) question(s) au sujet de votre thèse ou de votre mémoire de DES (anciens régimes), vous pouvez vous inscrire en réunions de thèse. Celles-ci sont organisées par les AUMG et les CCU du DMG pour vous apporter une aide méthodologique ponctuelle. Il est souhaitable de venir avec un sujet de thèse défini et une question précise.

Annexe : Domaines de recherche des membres du DMG

- Jean-Luc GRIES : Iatrogénie en médecine générale, erreur médicale, prise en charge des dysautonomies et de leurs aidants, relations entre soignants, pathologies liées au sport, troubles liés au vieillissement, troubles musculosquelettiques, pathologies professionnelles.
- Philippe HILD : Iatrogénie, sur-médicalisation, infection, activité physique, erreur médicale, santé du médecin et de la population, organisation du cabinet, SAU/hôpital et médecine générale, personne âgée, enfant.
- Philippe GUILLOU : Pédagogie médicale, relation médecin malade, santé mentale, groupes Balint.
- Fabien ROUGERIE : Infectiologie, sur et sous-médicalisation, épidémiologie, activité physique, méthode quantitative, méthode qualitative.
- Claire DUMAS : Santé de la femme, exercice professionnel, stages du DES, précarité.
- Anne BERTHOU : Violences, erreur médicale, santé de la femme et de l'enfant, exercice professionnel (burn out, santé mentale...).
- Juliette CHAMBE : Sommeil, études qualitatives, SNIIRAM, luminothérapie.
- Mathieu LORENZO : Pédagogie en sciences de la santé, raisonnement clinique, incertitude.
- Anabel SANSELMÉ : Relation médecin-patient, éthique en médecine générale, multimédia dans la pratique, organisation du cabinet médical.
- Yannick SCHMITT : Violences intra-familiales, échographie, handicap, début d'exercice des médecins, pluriprofessionnalité, exercice coordonné.
- Antoine GIACOMINI : Information du patient, dire vrai entre médecin et patient, relation médecin-patient, philosophie, linguistique, éthique, méthode qualitative.
- David HOLLANDER : Pathologies musculosquelettiques, médecine manuelle, échographie en médecine générale, prévention, pathologies cardiovasculaires, exercice coordonné, précarité.
- Chloé DELACOUR :
- Léa CHARTON : Surpoids/obésité, précarité, infectiologie (IRH, Lyme, vaccins, antibiothérapie), sociologie.
- Carine ZUMSTEIN : Pédagogie en sciences de la santé, patients enseignants, patients standardisés et ECOS, simulation, relation médecin-patient, communication en médecine générale, pluriprofessionnalité, Internet médical.
- Camille LEPINE : Les adolescents, pédagogie en sciences de la santé, exercice pluri-professionnel, précarité.
- Abdelkader LAHMAR : Pédagogie en sciences de la santé, en particulier place de l'autonomie dans l'apprentissage, apprentissage distanciel/mixte... ; santé numérique, autonomie du patient dans la prise en charge de sa santé.

- Serge COVACI : Sociologie de la santé, anthropologie de la santé, démographie médicale et organisation des soins.
- Sophie BAUER : Santé de la femme, santé de l'enfant, activité physique, exercice coordonné en médecine générale.